

# La tradition politique en Ontario

Todd Decker

L'histoire politique de l'Ontario fut marquée à ses débuts par des considérations de sécurité d'État et de souveraineté. Dès l'époque de la Révolution américaine, où des tentatives avaient été faites pour annexer le Canada, la défense joua un rôle fondamental dans la vie du peuple canadien. Les grands centres urbains de l'Ontario d'aujourd'hui, Ottawa, Kingston, Toronto, St. Catharines et Niagara, étaient alors des avant-postes servant à défendre le territoire.

Une autre conséquence de la Révolution américaine sur la vie politique du Canada fut l'arrivée d'une nouvelle classe d'immigrants loyaux à la Couronne qui, se sentant rejetés aux États-Unis, étaient venus s'installer au Canada. Ces immigrants, en majeure partie des anglophones protestants, étaient d'anciens propriétaires terriens qui trouvèrent que les lois sur la propriété des terres dans leur nouvelle patrie étaient très différentes de celles qu'ils avaient connues. Alors que les francophones préféraient le régime seigneurial, les loyalistes aspiraient à posséder leurs propres terres et à se gouverner eux-mêmes. Ils entrèrent donc en conflit avec les Canadiens français catholiques, conflit qui aboutit le 24 août 1791 à la division du Québec en deux parties, le Haut-Canada et le Bas-Canada.

L'Acte constitutionnel établissait le régime politique de chacune des parties du Canada. Un lieutenant-gouverneur fut nommé à la tête de chaque province, de même qu'un conseil exécutif chargé de le seconder. Un Parlement bicaméral fut créé, composé d'un conseil législatif nommé et d'une assemblée législative élue. Seuls les résidents de sexe mâle, propriétaires d'une superficie déterminée de terres, avaient le droit de vote.

En juillet 1792, un personnage pittoresque, peut-être le plus important de l'histoire ontarienne, entra en scène. Il s'agit de John Graves Simcoe, premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada qui fut assermenté à Kingston. Il entreprit une série de réformes civiles et de mesures progressistes. Bien que bon nombre de ses projets de réforme ne virent pas le jour, notamment dans le domaine de l'éducation, Simcoe réussit néanmoins à interdire l'importation d'esclaves dans le Haut-Canada. En cela, il était en avance de deux générations, puisque l'abolition de l'esclavage n'eut lieu, dans le reste de l'Empire britannique, que cinquante ans plus tard.

Après son accession au pouvoir, Simcoe émit deux proclamations : la première divisait le Haut-Canada en dix-neuf comtés, et la seconde établissait le mode d'élection des membres de l'Assemblée législative.

---

M. Todd Decker est greffier adjoint de l'Assemblée législative de l'Ontario. Cet article a été écrit pour la 26<sup>e</sup> Conférence de la Région canadienne de l'APC, qui aura lieu à Toronto du 26 juillet au 2 août 1986.

Depuis la Guerre d'indépendance américaine, plusieurs points de friction altéraient les relations entre le Canada et les États-Unis, notamment un important conflit frontalier, que la signature du *Traité de Jay* en 1794 permit de résoudre.

Les Canadiens continuèrent, malgré cet apaisement, à bâtir leur défense. Par suite de la cession de Michilimackinac, Détroit, Niagara, Oswego et Oswegatchie aux Américains, de nouveaux forts furent érigés du côté canadien : Fort Wellington se substituant à Oswegatchie, Kingston à Oswego, Fort George, à Niagara, Fort Malden, à Détroit et St. Joseph's Island, à Michilimackinac.

La Grande-Bretagne, engagée dans une guerre contre la France, s'acharnait à maintenir sa suprématie navale et sa plus grande force militaire. Pour renouveler et accroître sa puissance en mer, elle avait adopté une politique de recrutement forcé, consistant à enrôler de force les équipages des navires marchands qu'elle arraisonnait. Bien que certains membres de ces équipages fussent les enfants d'Américains naturalisés, la Grande-Bretagne ne reconnaissait pas leur nouvelle nationalité.

Les Américains durent riposter. Le 12 juin 1812, le président Madison déclara la guerre à la Grande-Bretagne. Ne pouvant de toute évidence pas engager le combat en mer, il la défia dans sa souveraineté sur le Canada. Le major général Isaac Brock répliqua rapidement à la déclaration de guerre en saisissant le fort Michilimackinac avec l'aide des Indiens. Il s'empara aussi de Détroit. Les Américains attaquèrent ensuite Queenston Heights, que Brock défendit victorieusement, bien qu'il fut tué au cours de la bataille.

Les Américains s'emparèrent ensuite de York, qu'ils quittèrent six jours plus tard après avoir brûlé le Palais du gouvernement et volé la masse. La masse originale de la province avait été commandée par John Graves Simcoe pour l'ouverture du premier parlement à Newark (aujourd'hui Niagara-on-the-Lake). Ce premier symbole de l'autorité législative était extrêmement rudimentaire. La masse était fabriquée en bois mou, peut-être du pin ou du sapin, et façonnée au tour. Elle était de conception peu soignée et d'une qualité d'exécution ordinaire. Elle fut utilisée régulièrement jusqu'à ce que les Américains s'en emparent. Elle fut alors gardée à l'Académie navale des États-Unis, à Annapolis (Maryland) jusqu'en 1934, après quoi elle fut cérémonieusement rendue à la province de l'Ontario par le président Franklin D. Roosevelt, en l'honneur du centenaire de la fondation de York. Elle est exposée depuis à l'Hôtel du Parlement à Queen's Park et l'a été également au Musée royal de l'Ontario ainsi qu'à Fort York.

Après deux ans et demi de guerre, les adversaires se rendirent compte qu'ils ne pouvaient avoir raison l'un de l'autre. Comme la Grande-Bretagne et la France avaient mis fin à leurs



William Lyon Mackenzie (Archives de l'Ontario)

hostilités en Europe, le premier ministre, Lord Liverpool, et le président américain Madison s'entendirent pour engager des négociations de paix qui se terminèrent le soir de Noël 1814 par la signature du *Traité de Gand*. Un gouvernement représentatif sous l'autorité de la Couronne de même que la force du Canada et sa sécurité étaient assurés.

## La vie politique avant la Confédération

Le gouvernement du Haut-Canada fonctionna assez bien pendant de nombreuses années. Il y eut, bien sûr, des désaccords entre les dirigeants nommés et les représentants élus, et peu à peu deux formations politiques principales firent leur apparition : les conservateurs et les réformistes.

Les conservateurs voulaient que les instances nommées, c'est-à-dire le lieutenant-gouverneur et le conseil exécutif et législatif, aient plus de poids que l'assemblée élue. Les réformistes, par contre, estimaient que l'assemblée devait être l'élément prépondérant du gouvernement. Les dirigeants nommés tendaient en général à défendre les intérêts d'une petite couche relativement aisée de la société alors que les membres élus de l'assemblée étaient plus soucieux de défendre les intérêts des simples colons. Les conservateurs estimaient que l'exécutif devait être habilité à lever et à dépenser des fonds sans avoir à rendre compte à l'assemblée, et à engager du personnel ou à le congédier comme il l'entendait. Ils croyaient en outre que les membres de l'exécutif devaient avoir la haute main sur l'éducation, la concession des terres et le financement de l'Église anglicane. De nombreux conservateurs craignaient qu'un système trop démocratique ne donnât trop de pouvoir aux fermiers et aux travailleurs.

Quant aux réformistes, ils voulaient que l'assemblée ait la maîtrise des fonds publics, des emplois et de la concession des terres. Un grand nombre d'entre eux étaient réticents à ce que le gouvernement finance une Église ou l'autre. Ils voulaient que le lieutenant-gouverneur, nommé par le gouvernement britannique, relève de l'assemblée et prenne avis auprès d'elle. En somme, ils cherchaient à réduire le pouvoir détenu par le petit groupe dominant des riches. Même si la plupart d'entre eux préconisaient que le Canada demeure sous l'autorité britannique, ils voyaient du bon dans certains aspects du système politique américain et voulaient les intégrer au leur. À leur avis, il était possible d'adapter le système britannique à leurs besoins. Les réformistes



John Sandfield Macdonald, premier premier ministre de l'Ontario (Archives de l'Ontario)

se divisaient en deux groupes : les modérés et les radicaux. Les premiers étaient parfois d'accord avec les conservateurs sur certains points, les radicaux, jamais.

Le radical le plus réputé fut William Lyon Mackenzie. Dans le journal politique qu'il fonda, le *Colonial Advocate*, il attaqua le petit groupe qui exerçait une emprise réelle sur le gouvernement. Ce groupe fut connu sous le nom de Family Compact. Mackenzie démontra que les gens de ce groupe, unis par des liens de famille, d'alliance et autres, occupaient la plupart des postes gouvernementaux, qu'ils bénéficiaient plus que d'autres de concessions de terres publiques et profitaient d'institutions comme la Bank of Upper Canada, la Welland Canal Company et la Canada Company. Bref, le Family Compact dirigeait le Haut-Canada à son avantage et aux dépens de la population. Il domina ainsi les conseils exécutifs et législatifs du Haut-Canada jusqu'en 1837, sous la direction de son chef John Strachan.

En 1837, Mackenzie était convaincu que la situation n'évoluerait pas rapidement par des moyens pacifiques. Avec Samuel Lount, il conduisit les forces rebelles, composées en majeure partie de fermiers, le long de la rue Yonge au nord de Toronto jusqu'à la ville même dans le dessein de renverser le gouvernement. Mais ils furent facilement défaits. Mackenzie s'enfuit aux États-Unis. D'autres rebelles ne purent cependant s'échapper : certains furent emprisonnés et d'autres, comme Samuel Lount, furent pendus. Mackenzie put revenir au Canada plus tard, aux termes d'un accord officiel lui garantissant l'impunité.

Le gouvernement britannique se rendit compte que quelque chose n'allait pas. Il dépêcha donc au Canada un aristocrate notable et fervent partisan de la réforme en Grande-Bretagne, Lord Durham, qui vint, à titre de gouverneur en chef et haut-commissaire, enquêter sur les causes de l'agitation. Il condamna, dans son rapport, le Family Compact et recommanda l'établissement d'un meilleur régime de concession des terres de même que la réunification du Haut et du Bas-Canada. Il préconisa également l'instauration d'un gouvernement responsable, c'est-à-dire que le conseil exécutif de la colonie devait rendre des comptes à l'assemblée. S'il perdait le soutien de la majorité de l'assemblée, il devait démissionner. Le gouverneur serait tenu de prendre avis auprès de l'exécutif responsable. De cette façon, l'assemblée aurait le plus de poids au sein du gouvernement. La Grande-Bretagne accepta en 1848 de donner suite à ce projet de réforme par suite d'un changement d'attitude en Angleterre même et en réponse aux exigences des dirigeants politiques canadiens.

En 1841, les habitants du Haut-Canada avaient réussi à créer une société agricole florissante qui à plusieurs égards avait dépassé l'étape de la colonisation. Les zones agricoles le long des lacs et dans la péninsule du Niagara prenaient l'allure d'une société évoluée : les villages et les villes répondaient aux besoins des fermiers et l'on y trouvait des moulins, des routes et un service régulier de transport de passagers et du courrier par diligence. La machinerie agricole, des sociétés agraires et de nouvelles et grandes maisons et granges attestaient également de la maturité de la région. Des localités comme Toronto, Kingston et Niagara n'étaient plus de petites colonies à l'orée de la forêt, mais étaient devenues des centres urbains animés comptant des marchands faisant affaires avec des villes aussi éloignées que Londres et New York.

Les dirigeants politiques de l'époque, Robert Baldwin, Francis Hincks, George Brown, Allan MacNab, Sandfield Macdonald et John A. Macdonald étaient des personnalités remarquables qui cherchaient à maximiser les domaines dans lesquels l'Ontario excellait ou pouvait exceller.

Pendant ce temps, le système parlementaire canadien, fondé sur les principes britanniques et donc différent du système politique américain, poursuivait son évolution.

Après la Confédération, la première assemblée législative entra en fonction en Ontario le 27 décembre 1867. Ses 82 membres, qui n'étaient vraisemblablement, selon les commentateurs de l'époque, qu'un conseil de ville glorifié provenaient des mêmes circonscriptions que les députés fédéraux. Le principe de la double représentation fut aboli par Edward Blake durant son mandat, brisant ainsi le lien entre les assemblées fédérales et provinciales.

## Les édifices du Parlement

La première assemblée du Haut-Canada eut ses assises au Navy Hall de Newark, et elle se déplaça en divers endroits au fil des ans. Le premier Hôtel du Parlement qui fut construit à cette fin fut achevé en 1796. Il était situé au bord de la rue Parliament à York, la façade tournée vers l'ouest et surplombant la baie. On donna à ces édifices le titre assez pompeux de Palais du gouvernement. Après qu'ils furent incendiés par les Américains, l'assemblée siégea dans différents immeubles de fortune dont l'hôtel Jordan, à York, et dans une maison qui appartint plus tard au juge en chef Draper.

Un nouvel édifice, dont la construction fut terminée en 1820, fut détruit par les flammes quatre ans plus tard. L'Assemblée siégea dans le vieil Hôpital général de 1825 à 1828. L'hôpital dut ensuite être reconverti en institution de soins, forçant naturellement l'Assemblée législative du Haut-Canada à déménager. L'exode prit fin cette fois dans un immeuble appelé The Old Court House.

En 1832, l'assemblée législative s'installa dans les édifices du Parlement situés dans la rue Front. Entre 1840 et 1867, l'assemblée législative conjointe de la province unie du Canada commença à se déplacer d'une capitale à l'autre, d'abord à Kingston, ensuite à Montréal, puis alternativement à Toronto et à Québec. Après la Confédération, et la formation de la province de l'Ontario, l'assemblée législative provinciale retourna dans les édifices du Parlement de la rue Front. Le vieil Hôtel du Parlement n'était pas en assez bonne condition pour être rénové ou agrandi. On décida donc de construire un nouvel édifice sur un monticule au nord de la rue College à Queen's Park.

L'Hôtel du Parlement actuel, dont la construction fut terminée en 1893, fut inauguré par Oliver Mowat qui aurait, sem-



*Oliver Mowat (Archives de l'Ontario)*

ble-t-il, dit en arrivant à la cérémonie : « Mon Dieu, comment arriverons-nous à remplir cet édifice, même d'ici 100 ans! » Bien sûr, on y arriva sans difficulté. Mais d'autres problèmes se posèrent toutefois.

En septembre 1909, un incendie désastreux dû à la négligence de ferblantiers travaillant sur la toiture détruisit l'aile ouest de l'édifice. Elle fut reconstruite, mais n'est pas tout à fait pareille à l'aile est.

D'importants changements ont été faits à la Chambre récemment pour la moderniser. On s'est toutefois efforcé de préserver le caractère historique de l'endroit.

L'exécution du plus grand projet de rénovation depuis la construction de l'édifice commencera bientôt. Afin de permettre la mise en place d'un hansard électronique, cinq caméras télécommandées seront installées dans la Chambre. L'une d'elles sera placée dans une loge au-dessus de l'entrée principale et filmera le président. Les quatre autres seront encastrées dans les murs aux quatre coins de la Chambre. Ce système entièrement automatique permettra de télédiffuser les délibérations du début à la fin à partir de l'automne 1986.

Par ailleurs, la disposition de la Chambre sera modifiée à cette fin et comprendra quatre étages au lieu de trois. De plus, on y fera à neuf le faux plancher qui soutient les bureaux des députés. Un système d'éclairage indirect sera également installé afin d'assurer suffisamment de lumière pour les caméras.

En effectuant ces rénovations majeures, on prendra bien soin de préserver le caractère de la Chambre de sorte que l'intégration de tous les nouveaux éléments soit compatible avec le décorum. Même l'apport de la nouvelle technologie se fera dans le respect de l'édifice législatif lui-même, qui constitue le plus vibrant et le plus bel hommage qu'on puisse rendre à notre tradition parlementaire. ■